



## Groupe TAVINI HUIRAATIRA

### *Assemblée de Polynésie*



**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**

Représentante à l'assemblée de Polynésie

N° 223/2020/GTH/CAB/ET/et  
Taraho'i, le 4 novembre 2020.

À

**M. Édouard FRITCH**  
**Président de la Polynésie française**

**Objet :** Présence inhabituelle de voiliers dans le lagon de *Maupiti*

**Monsieur le Président,**

J'ai récemment été interpellée par des habitants de l'île de *Maupiti* qui ont attiré mon attention sur un afflux massif de voiliers dans le lagon de leur île.

En effet, selon les informations qui ont été portées à ma connaissance, ce sont près de quinze navires qui mouillent actuellement et de manière quasi permanente dans le lagon de *Maurua* en totale infraction avec la réglementation en vigueur dans notre pays.

Loin d'être un cas isolé, ces comportements se généralisent à l'ensemble de nos îles à la faveur de la crise de la COVID qui empêche notamment ces navires de rejoindre d'autres ports d'attache notamment en Nouvelle-Zélande ; les autorités néo-zélandaises ayant à juste titre décidé d'interdire l'entrée de navires étrangers sur leur territoire maritime pour des raisons évidentes et légitimes de protection sanitaire de sa population.

Monsieur le Président, quelles mesures comptez-vous prendre dans les plus brefs délais pour que ces voiliers puissent se mettre en conformité avec notre réglementation ou comptez-vous agir lorsqu'il sera trop tard c'est-à-dire quand un voilier viendra s'échouer sur les rives de l'île de *Maupiti* comme ce fût le cas récemment à Arue ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**M<sup>me</sup> Éliane TEVAHITUA**